RECYCLAGE PONTIER ELINGUEUR

SEC-LEVA503

MAJ 01/02/2023

Nature de l'action

Acquisition, Entretien ou Perfectionnement des connaissances

Personnel concerné

Conducteurs de ponts expérimentés

Pré-requis

- Etre reconnu apte médicalement par le médecin du travail.
- Etre expérimenté dans la conduite des ponts roulants

Objectifs pédagogiques

Au terme de la formation, le stagiaire sera capable de :

1. Respecter la législation en cours,
2. Conduire un pont avec commandes par boîte à boutons,
3. Appliquer les règles générales de sécurité,
4. Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès : Entretien téléphonique

Estimation du délai d'accès : de 1 à 2 mois

Modes d'évaluation

Contrôle des connaissances

Méthodes pédagogiques

- Exposés - Audiovisuel
- Exercices pratiques
- Contrôle des connaissances
- Documentation remise en fin de stage à chaque participant.

Sanction de la formation

Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

Durée et rythme

1 jour

Tarif

En INTRA uniquement, nous consulter.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contact

FAURE Bénédicte au 05 59 90 01 25 ou benedicte.faure@asfo.fr

CONTENU

1ÈRE PARTIE :

FORMATION

- Bilan des connaissances et remise à niveau concernant :
  - La législation
  - La technologie des ponts
  - Les gestes de commandement
  - L'élingage
- Exercices pratiques
  - Prise de poste,
  - Levage
  - Déplacements
  - Pause de la charge
  - Opérations de fin de poste

2ÈME PARTIE :

EXAMEN THÉORIQUE ET PRATIQUE

ASFO Béarn Soule Bigorre - Parc d'Activités Pau-Pyrénées - 17 avenue Léon Blum – **64000 PAU**
Tél. 05 59 900 120 – Fax 05 59 840 422 contact@asfo.fr
N° SIRET : 782.355.408.000.25 – N° Déclaration d'activité : 72.64.00007 – UAI 0642020Y

Organisme certifié Qualiopi, pour « les actions de formation, les bilans de compétences et les actions de formation par apprentissage » sous le n°00245